

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE-DES-CŒURS-VAILLANTS

Réunion tenue dans les locaux de l'École Cœur-Vaillant-Campanile
Mardi, 19 mai 2015, 18 h 45

Étaient présentes et présents :

M. Assi Patrice Aye, représentant de la communauté
M^{me} Renée Bédard, représentante des parents
M^{me} Natalie Blais, directrice de l'École-des-Cœurs-Vaillants
M^{me} Marie-Pierre Blanchette, représentante du personnel enseignant
M^{me} Nancy Bouchard, représentante du personnel enseignant
M. Jean-Simon Bourgeault, représentant du personnel des services de garde
M^{me} Édith Brochu, représentante des parents
M. Jasmin Brochu, représentant des parents
M^{me} Anabel Bujold, représentante du personnel enseignant
M^{me} Sonia Chenel, représentante de la communauté
M^{me} Annick de Warren, représentante du personnel enseignant
M. Serge Dufour, représentant du personnel des services de garde
M^{me} Michèle Gagnon, représentante du personnel enseignant
M. Simon Germain, directeur-adjoint de l'École-des-Cœurs-Vaillants (Campanile)
M^{me} Élane Lajoie, représentante des parents
M^{me} Marie-Ève Jalbert, représentante des parents
M^{me} Marie-Christine Nolet, représentante des parents
M^{me} Hélène Richard, représentante des parents
M. Denis Royer, représentant des parents

Étaient absentes et absent :

M^{me} Catherine Girard-Larouche, représentante du personnel enseignant
M. Éric Dupont, représentant des parents

Invité •

M. Gaston Dionne, commissaire et vice-président de la commission scolaire, secteur St-Louis et Ste-Ursule

Secrétaire du Conseil

Alexie Brind'Amour

1. Ouverture

1.1. Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée

M. Royer constate le quorum et procède à l'ouverture de la réunion à 18h50.

1.2. Adoption de l'ordre du jour : document 1

Ajout des points suivants :

8.3 Politique administrative pour le Conseil d'établissement

11. 1 Suivi de la rencontre sur le comité EHDAA

Il est proposé par M^{me} Renée Bédard, appuyée par M^{me} Annick de Warren, d'adopter l'ordre du jour tel que modifié. **Résolution CE1415-08-1.2**

2. Adoption et suivis au procès-verbal de la rencontre du 14 avril 2015

Il est proposé par M^{me} Nancy Bouchard, appuyée par M. Assi Patrice Aye, d'adopter le procès-verbal du 14 avril 2015 tel que modifié. **Résolution CE1415-08-2**

M^{me} Natalie Blais mentionne que les suivis sont à l'ordre du jour et seront abordés ultérieurement dans la rencontre.

3. Interventions du public

Il n'y a aucune intervention du public.

4. Informations générales

4.1. du président;

Il n'y a aucune information de la part du président.

4.2. de la directrice;

Le souper spaghetti à l'École Cœur-Vaillant était une réussite, plus de 300 personnes y ont participé. Celui-ci a engrangé moins de profits que l'an dernier, mais aucune famille n'a été refusée, il y avait donc de la place pour tous.

Lors du colloque du 8 mai 2015 à l'École Cœur-Vaillant, les élèves ont visité leurs camarades des autres classes ainsi que les salons des exposants. Tout s'est très bien déroulé. Une représentante des parents demande s'il serait possible de fournir un horaire des présentations aux parents. Les représentantes du personnel enseignant mentionnent qu'il serait plus difficile d'accueillir tous les parents de cette façon puisque l'espace disponible est restreint. Les enseignantes expliquent que le but premier du colloque est de permettre aux enfants de visiter les kiosques des autres enfants entre eux. Les parents soutiennent qu'une légère confusion règne concernant la présence des parents à ce colloque.

M^{me} Natalie Blais a assisté au **Congrès entrepreneurial**. Elle y animait un atelier sur l'entrepreneuriat en compagnie d'une élève de 4^e année de l'École Cœur-Vaillant-Campanile. Elle nous mentionne à que cette jeune fille a été une merveilleuse communicatrice lors de la présentation.

Lors de la fête de quartier, plusieurs plats de différents pays ont été présentés. Plus de 800 personnes étaient présentes, dont plusieurs bénévoles. Les enfants ont apprécié la présence des jeux gonflables.

M^{me} Natalie Blais nous annonce que la soirée des bénévoles se tiendra le 2 juin prochain.

M. Simon Germain mentionne que tous les livres de la bibliothèque doivent être rapportés le plus rapidement possible puisqu'un nouvel étiquetage des livres aura lieu.

Il nous mentionne également que l'École Cœur-Vaillant-Campanile a reçu un **chèque de 1000 \$** qui servira à restaurer physiquement la bibliothèque. De plus, un montant de 1000 \$ en carte-cadeau de Bureau en gros a aussi été reçu par l'école et sera probablement utilisé pour compléter l'aménagement du laboratoire informatique.

M. Simon Germain nous annonce qu'une première rencontre à eu lieu concernant le projet de la cour d'école et que les membres du comité sont ouverts aux propositions.

En ce qui concerne les classes TSA, M. Simon Germain nous informe qu'il a rencontré les parents de certains élèves qui arriveront à l'école l'an prochain.

Dans le cadre du projet graine de changement, une idée a été concernant l'aménagement d'un coin verdâtre dans la cour.

Une représentante des parents mentionne que l'ambiance de l'événement Campanile en spectacle était beaucoup plus agréable que l'an dernier.

M^{me} Natalie Blais fait le suivi concernant la plage horaire de surveillance du matin à l'École Cœur-Vaillant. Elle soutient qu'il serait possible d'ajouter des minutes de surveillance le matin ou qu'un groupe du service de garde sorte à l'extérieur un peu plus tôt. Par contre, il faudrait que le ratio soit respecté en tout temps. Mme Blais ajoute que ce sujet sera discuté avec les enseignants lors des rencontres du personnel de juin afin de tenter d'y trouver une solution. Un retour sera fait à la réunion d'août à ce sujet. Des représentants des parents soutiennent qu'il est certainement possible de trouver une solution pour accommoder les enfants qui souhaitent jouer dehors avant le début des classes ainsi que leurs parents.

4.3. du trésorier;

M^{me} Hélène Richard nous présente ses prévisions qui suggèrent une allocation de 360\$ pour des méritas. Afin de diviser ce montant de manière juste entre les deux écoles, elle suggère donc d'octroyer un montant de 15 \$ par classe, et ce, pour les 24 classes des deux écoles. De cette façon, chaque école aurait la liberté de distribuer ces montants comme bon lui semble.

Il est proposé par M^{me} Anabel Bujold, appuyée par M^{me} Marie-Pierre Blanchette, d'octroyer 15 \$ par classe de chaque école pour un montant total de 360\$. **Résolution CE1415-08-4.3**

4.4. du représentant du Comité de parents;

M. Royer mentionne qu'il a été question de l'aide aux devoirs à la dernière rencontre du comité. Il fera suivre ces informations aux membres du Conseil d'établissement par courriel prochainement.

4.5. des représentants des membres du personnel;

Il n'y a aucune information.

4.6. des commissaires

M. Gaston Dionne (commissaire et vice-président de la commission scolaire, secteur St-Louis et Ste-Ursule) se présente. Il mentionne qu'il est rarement présent aux réunions du Conseil d'établissement puisqu'il assiste généralement aux réunions du comité exécutif selon le même horaire. Il mentionne que même si les Écoles Cœur-Vaillant et Cœur-Vaillant-Campanile ne sont pas dans son secteur, il croit important d'être au courant des réussites et des nouveautés qui s'y passent.

Il nous mentionne qu'un nouveau gymnase double devrait être aménagé à Rochebelle prochainement.

M. Gaston Dionne mentionne nous transmet quelques explications concernant les règles budgétaires et le budget fourni par le ministère pour le fonctionnement de l'année à venir. La commission scolaire devrait terminer l'année avec un déficit d'environ 800 000 \$. Cela pourrait s'expliquer par un hiver froid qui aurait entraîné plus de chauffage, la présence des élections, un taux plus faible d'inscriptions d'élèves, etc. Pour l'an prochain, le budget alloué n'est pas encore connu, mais il risque d'y avoir d'autres coupures (certains domaines tels que l'aide aux devoirs et la bibliothèque ne sont pas propices à des coupures). Les structures administratives ont été revues et le seront à nouveau l'an prochain.

Des représentants de parents questionnent M. Dionne concernant l'ampleur des coupures qui pourraient être effectuées. Ils mentionnent que d'énormes coupures ont eu lieu dans la région de Montréal et ils se questionnent sur la possibilité que ces types de coupures aient lieu à la Commission scolaire des Découvreurs. M^{me} Natalie Blais mentionne que plusieurs possibilités ont été étudiées pour tenter de diminuer au minimum les effets sur les services aux élèves, malgré qu'il soit impossible de ne pas les affecter.

5. Adoption

Il n'y a pas d'adoption.

6. Approbation

6.1. Sorties et activités

Il n'y a pas de sortie à approuver pour mai et juin.

6.2. Changement à l'horaire pour l'accueil des futurs élèves du préscolaire (27 mai).

Les futurs élèves du préscolaire seront accueillis à l'école pour une période d'une heure. Cela aura lieu le 27 mai à Cœur-Vaillant et le 26 mai à Cœur-Vaillant-Campanile.

Il est proposé par M^{me} Éloïse Lajoie, appuyée par M^{me} Édith Brochu, d'approuver les modifications à l'horaire pour la journée du 27 mai. **Résolution CE1415-08-6.2**

Une représentante des parents suggère de mettre l'accent encore plus sur les apprentissages qui seront faits en maternelle plutôt que sur les services offerts aux élèves, lors des rencontres de présentation en mai. D'autres parents mentionnent qu'il pourrait aussi être intéressant d'offrir un document proposant des trucs pour préparer l'enfant à l'entrée à la maternelle pendant l'été.

6.3. Entrée progressive des maternelles

Il est suggéré de d'apporter une modification à l'horaire de 2015-2016 pour permettre l'entrée progressive des maternelles sur 5 jours.

Des représentants des parents mentionnent que cet horaire permet aux élèves d'être en petits groupes et que cela leur est très favorable. Toutefois, des représentants des parents soutiennent que les allers-retours entre la classe et le service de garde, où les groupes sont beaucoup plus gros, rend parfois l'entrée progressive plus lourde et les enfants sont parfois mélangés dans l'horaire. Des représentants du personnel du service de garde et des parents mentionnent que la solution résiderait peut-être simplement dans une meilleure organisation et une planification plus rigoureuse de l'accueil des maternelles au service de garde. L'idée d'un horaire avec des pictogrammes est aussi retenue.

Il est proposé par M^{me} Renée Bédard, appuyée par M^{me} Hélène Richard, d'approuver le modèle de l'entrée progressive des maternelles tel que présenté. **Résolution CE1415-08-6.3**

6.4. Fournitures scolaires (listes remises sur place)

La liste pour l'École Cœur-Vaillant est remise sur place. Les prix restent les mêmes pour les deux écoles.

M^{me} Natalie Blais nous informe que les prix n'ont pas augmenté et que les taxes et la livraison ont été ajoutés au prix des manuels Numérik en mathématiques. Les commandes faites à la COOP du Cégep de Ste-Foy demandent des frais de livraison beaucoup moins élevés que si les livres sont commandés directement à la compagnie. Des modifications ont été apportées concernant les coûts pour les arts plastiques et l'éducation physique, mais le total reste le même. Devant l'inquiétude de certains parents, elle rappelle que les enfants ne seront jamais privés de matériel scolaire par manque de moyens financiers, l'école est toujours en mesure d'apporter une aide à ce niveau.

Une représentante des parents mentionne que la Fondation Chagnon est présentement en recherche d'un nouveau projet d'investissement et que le fait de soutenir une école dans l'entrée de septembre dans une optique d'égalité des chances pourrait être un projet intéressant à leur proposer. Il est suggéré de leur écrire une lettre pour leur proposer la candidature de l'école.

Des représentants de parents suggèrent de disposer un bac dans l'optique de donner au suivant pour y mettre du matériel scolaire acheté en trop par certaines familles et qui pourrait être utilisé par d'autres. Certains parents suggèrent de modifier le nombre de chaussures à acheter enlevant la mention qui dit que l'usage des espadrilles d'intérieur est exclusif à l'usage du gymnase.

Il est proposé par M^{me} Hélène Richard, appuyée par M. Assi Patrice Aye, d'approuver la liste de matériel telle que modifiée. **Résolution CE1415-08-6.4**

7. Informations

7.1. Organisation scolaire 2015-2016

M^{me} Natalie Blais nous mentionne qu'elle a fait la demande pour que M. Simon Germain soit le directeur-adjoint à plein temps à l'École Cœur-Vaillant-Campanile l'an prochain puisqu'il a mené tout le projet des classes TSA. Elle le félicite d'ailleurs pour ce travail accompli.

Elle nous informe également que certains changements ont eu lieu concernant le nombre d'élèves inscrits à aux deux écoles et que plusieurs classes ont été ajoutées.

7.2. Budget initial

Il n'y a rien à ajouter concernant le budget. Un budget initial sera présenté en septembre puisque les budgets seront présentés en août.

8. Discussion

8.1. Liste des activités et sorties éducatives pour 2015-2016, dépôt en juin

M^{me} Natalie Blais rappelle que le conseil avait discuté ultérieurement de la possibilité de faire approuver une liste d'activités en juin pour l'année suivante. Le but n'est toutefois pas d'empêcher d'approuver des activités en cours d'année qui ne seraient pas présentes dans la liste ni de brimer l'initiative des enseignantes et enseignants. L'idée est plutôt de redonner au Conseil d'établissement, son rôle d'approbation des activités, et ce, avant qu'elles n'aient lieu ou qu'elles ne soient réservées. Elle mentionne qu'il serait intéressant que le service de garde fournisse également une liste provisoire des activités qui pourraient avoir lieu de manière à informer davantage les parents et à préparer plus tôt les enfants qui ne participeraient pas à certaines activités, et ce, même si ces activités ne doivent pas être approuvées par le Conseil d'établissement.

8.2. Projet éducatif

M^{me} Natalie Blais questionne les membres du conseil sur leur appréciation du sondage. Les représentants des enseignants mentionnent qu'ils l'ont trouvé très agréable à utiliser et qu'il est efficace dans la forme. Des représentants des parents mentionnent qu'ils ont trouvé l'introduction longue et lourde. Les membres du comité sur le projet éducatif sont d'avis qu'il est possible d'alléger le texte tout en conservant une certaine rigueur. La possibilité de le faire plutôt sous forme questions-réponses pourrait être une alternative intéressante et permettrait de cibler plus efficacement l'information.

Le conseil se questionne sur le moment opportun pour l'envoi du sondage aux parents puisqu'il serait possible de l'envoyer prochainement ou en septembre. Les membres du conseil sont d'avis qu'il serait plus pertinent de l'envoyer prochainement.

8.3 Politique administrative pour le Conseil d'établissement

Questionnement d'un parent sur la couverture des frais de gardiennage pour les membres du CE.

9. Décision

9.1. Horaire spécial pour le 23 juin

Pour l'École Cœur-Vaillant-Campanile, un horaire en continu est présenté. Ce dernier suggère que les enseignantes mangent avec les élèves et que l'école se termine à 12h35 avec un transport à 12h45. Le service de garde prendrait donc les élèves en charge à 12h35.

Il est proposé par M^{me} Hélène Richard, appuyé par M. Assi Patrice Aye, d'approuver l'horaire spécial du 23 juin pour l'École Cœur-Vaillant-Campanile tel que proposé.

10. Consultation

Il n'y a aucune consultation.

11. Divers

11. 1 Suivi de la rencontre sur le comité EHDAA

Une représentante des parents assistera au prochain comité EHDAA et en fera un compte rendu à la prochaine rencontre du CE.

Une représentante des parents se questionne sur la difficulté pour les parents de se stationner avant 16h00 du côté de la rue qui ne permet pas le stationnement. Puisque l'autre côté de la rue qui le permet est amplement utilisé, les parents qui arrivent avant 16h00 pour chercher leur enfant doivent se stationner très loin. M. Gaston Dionne s'informerait sur les possibles arrangements à ce sujet.

Il est proposé par M^{me} Anabel Bujold, appuyée par M^{me} Annick de Warren, de procéder à la levée de la réunion à 21h26.

Denis Royer, président

Natalie Blais, directrice